

Commission on the Status of Women
Forty-sixth session
New York, 4 – 15 March 2002

PANEL II

**Environmental management and mitigation of natural disasters:
a gender perspective**

Written statement submitted by

J.M. Yolène Vaval Surema.

[French only]

Table des matières

- Introduction
- Menaces naturelles et désastres
- Importance de l'approche genre
- Différences au niveau du genre en cas de désastres et en matière de gestion de risques
- La femme dans la gestion des risques
- Intégration du genre dans la gestion de l'environnement et des risques
- Conclusion et recommandations pour promouvoir la réduction des désastres et la gestion de l'environnement dans une perspective de genre.

GESTION DES RISQUES : PERSPECTIVES DE GENRE

INTRODUCTION

Si les phénomènes naturels ne peuvent être prévenus, les communautés ont la capacité de se structurer pour réduire ou minimiser leur impact. Au cas où les efforts consentis ne seraient pas payant et que survient un désastre, elles doivent, dans leur effort de reconstruction, viser la réduction de leur vulnérabilité.

Pour ce, toutes leurs forces doivent être mises à contribution et les besoins, de chacune des composantes de la société, répondus. Le rôle et les besoins de la Femme dans ce domaine sont souvent occultés. Les femmes sont même parfois exploitées.

Le présent document a pour objectif de déterminer des liens entre la gestion de l'environnement et la gestion des désastres dus à des phénomènes naturels, dans une perspective de genre afin d'identifier des axes d'interventions, visant à potentialiser les efforts communs de construction de communautés résistantes aux désastres.

MENACES NATURELLES – DESASTRES

Les ouragans, les tempêtes tropicales, les tremblements de terre et les volcans constituent, pour la Caraïbe, les principales menaces naturelles. La grande vulnérabilité des pays transforme leurs survenues en désastres. Les « cataclysmes naturels » sont cités parmi les principaux facteurs de dégradation de l'environnement dans la région. A titre d'exemple, rappelons que les raz-de-marée affectent fréquemment les structures côtières et que, chaque année, du mois de juin à celui de novembre les systèmes tropicaux menacent et souvent tuent, détruisent la végétation, les terres, les infrastructures et d'une manière générale le potentiel de développement des pays.

En Haïti, les risques de désastres sont liés à la position géographique du pays, sa topographie et son histoire géologique. Mis à part les volcans, le pays est exposé aux mêmes menaces que les autres de la caraïbe et en souffrent. Pays le plus pauvre de la région, avec produit national brut *per capita* de US 250,00, il est très vulnérable. Il est montagneux, ses écosystèmes sont fragiles. La dégradation de son environnement due principalement à la pauvreté, la surpopulation, l'utilisation irrationnelle de l'espace, la faiblesse des institutions, l'ancienneté de ses systèmes de production est cause de sa grande vulnérabilité. La lutte pour la survie et les besoins en matière d'éducation « *obligent la population haïtienne à ronger sérieusement le capital-ressource naturel et à se ruiner vers les villes.* »

Les statistiques de 1900 à nos jours, montrent que le pays a été affecté par:

- 16 Cyclones et tempêtes tropicales (les plus récents : Gordon (1994) et Georges (1998))
- 1 séisme majeur (destruction d'une ville : Anse à Veau 1952)

La connaissance de ces événements et leur impact sont très répandus. Cependant, plus fréquemment, le pays fait face à des épisodes localisés d'inondations, de sécheresse, à des glissements de terrains moins connus qui affectent profondément sa population et entravent son développement. Des données des deux dernières années montrent que toutes pluies dont l'intensité ou la durée dépasse la moyenne est cause de désastres. Il en est de même du retard dans les saisons pluvieuses ou de l'action du vent.

L'impact de ces phénomènes peut être réduit ou évité par la prise de mesures permettant de renforcer la capacité des communautés à faire face aux menaces. *«La gestion des risques ou mitigation s'inscrit dans une perspective de développement durable et englobe la gestion des désastres »*

IMPORTANCE DE L'APPROCHE GENRE

« ... le genre est une construction sociale qui renvoie à la société et à la culture. Il résulte du processus de socialisation des hommes et des femmes qui leur assignent des rôles différents au niveau de la production et de la distribution des responsabilités » (Fatou Sarr, 1999)

Le grand intérêt de l'approche permet d'y associer les hommes par rapport à une démarche qui serait réservée aux femmes. Elle permet de parler d'égalité en terme de chance égale pour tous ; ce qui ne pourrait être fait si l'on ne considérait qu'une seule tranche de la population. Mieux, elle répond au besoin d'équité. « L'équité prend en compte les facteurs discriminants qui, malgré le principe, ne permettent pas à ceux que l'on désigne comme égaux de bénéficier concrètement de ces avantages à égalité. L'équité permet de prendre en compte les écarts de départ. » (Haïti – Bilan commun de pays – octobre 2000)

DIFFERENCES AU NIVEAU DU GENRE EN CAS DE DESASTRES ET EN MATIERE DE GESTION DE RISQUES

L'analyse de données collectées suite aux désastres présente une différenciation de la population affectée par département et par groupe d'âge : enfant – adulte. La répartition par sexe n'est faite que pour des besoins de distribution de vêtements. En théorie, on serait tenté d'avancer qu'ici il n'y a pas de préjudice fait aux femmes : Tous les chefs de ménages ont les mêmes droits. Les besoins de cette présentation nous ont porté à nous pencher sur les formulaires de collecte d'informations et à déterminer le pourcentage d'hommes et de femmes chefs de ménages affectés par les désastres enregistrés. Nous nous sommes rendus compte qu'en zones urbaines et péri-urbaines, les femmes chefs de ménage représentent plus de 60% des familles affectées alors que selon les données statistiques (Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) – Enquête Mortalité, morbidité et utilisation des services 2000 (EMMUS III) 50% des ménages sont dirigés par des femmes. Dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, il n'est pas rare de trouver, dans des cas d'incendie localisés, par exemple, presque la totalité des familles victimes

sont dirigées par des femmes. Il est à noter que le milieu urbain regroupe 36% de la population totale. La femme y est sur représentée : 56%. Un tiers des femmes du pays contre un quart des hommes vivent dans l'aire métropolitaine (EMMUS III).

En zone rurale, statistiquement 38% des ménages y sont dirigés par des femmes. Les données post-désastres collectées reflètent les statistiques nationales. Il est à signaler toutefois qu'une analyse plus approfondie est nécessaire car, il arrive qu'un homme soit déclaré chef de plus d'un ménage ou que la femme préfère attribuer ce rôle à son père ou même à son fils dont elle a la charge, préjugant qu'elle obtiendrait ainsi une meilleure réponse.

En ce qui a trait aux pertes, les données relatives aux réponses apportées sont intéressantes. En région rurale, les estimations des pertes se réfèrent à celles des hommes : pertes du gros bétail, de récolte en agriculture, par exemple, et négligent celles des femmes : pertes du petit bétail, des jardins « pre kay » (Rapport d'atelier sur l'importance de genre en matière de gestion des risques et des désastres organisés par l'OXFAM en Haïti – Octobre 2000). Pour ceux qui ont la chance de travailler en zones urbaines, le plus souvent, les hommes sont salariés et les femmes s'adonnent aux petits commerces et à la vente de services (Population active occupée par branche d'activité, statut dans la profession et sexe en 1999 – calcul effectué à partir des résultats provisoires de l'enquête sur le budget et la consommation des ménages (EBCM) -1999-2000). Du fait, en cas de désastres, elles sont celles qui souffrent le plus. Elles perdent ou leur fond de commerce ou leurs outils de travail ou encore l'arrêt ou le ralentissement des activités dans leur aire de travail. Il en résulte un impact négatif sur leurs revenus. Point n'est besoin de rappeler qu'ayant la responsabilité du bien-être de leur famille, elles doivent, dès les premiers instants après un désastre, réagir pour assurer la survie des leurs. Or, à date, notre expérience tant en Haïti que dans d'autres pays de la Caraïbe montre que les besoins spécifiques des femmes, les particularités culturelles ne sont quasiment pas pris en compte. Pire, les actions de réponses ou de réhabilitation sont souvent planifiées à partir de données exclusivement générées par des hommes. Si nous insistons sur cette phase post-désastres dans une assise traitant de mitigation c'est que les modes de réponses rendent les Femmes plus vulnérables et que cet aspect doit être pris en compte dans des programmes traitant de la gestion du risque. On assiste, selon les analystes, à *une féminisation de la pauvreté*.

En pré-désastres, nous connaissons tous l'importance de l'alerte dans la réduction des pertes. Quand, il faut lancer une alerte les moyens utilisés sont les mêmes dans presque tous les autres pays. Les médias (radio, télé, journaux) jouent alors un rôle prépondérant. Un pourcentage significatif de femmes n'y ont malheureusement pas accès (messages non adaptés – manques de moyens). En Haïti, 33% de femmes contre 27% d'hommes n'ont accès à aucun média en milieu urbain. La situation est plus grave en milieu rural où vit la majorité des Haïtiens. La moitié des femmes contre 40% d'hommes n'y ont accès à aucun média. (EMMUS III).

Pour une meilleure gestion de l'environnement, une étude des causes supporte tous les programmes mis sur pied dans la Caraïbe. Un des facteurs de dégradation de

l'environnement souvent évoqués est la pression de population sur les ressources existantes. On peut lire dans Haïti- Plan d'action pour l'environnement : « *la dynamique démographique du pays est pour l'heure l'un des plus grand défis qui se pose en matière d'environnement et en terme de développement humain* ». En Haïti, les priorités pour sortir de l'impasse se trouvent pris en compte dans 10 programmes à exécuter sur 15 ans. L'un d'entre eux, le programme : « *Support aux activités de développement durable* » prône une approche coordonnée des problèmes posés par la surpopulation. La planification familiale en est une action de support. Dès qu'on parle de réduction du nombre d'enfants on rejette presque exclusivement la responsabilité sur les femmes ! On parle de leur « fécondité » à réduire comme si elles étaient les seules en cause dans la conception des enfants. Les programmes de planification familiale leur font porter un lourd fardeau : usage des méthodes, éducation, coût. Même quand il s'agit de promouvoir l'utilisation du condom masculin, la plupart des messages sont adressés aux femmes. La surpopulation est un réel problème mais les femmes ne sont pas les seuls coupables et ne devraient pas ainsi être portées au banc des accusés. Un autre facteur de dégradation de l'environnement évoqué qui pointe, de façon péjorative, le doigt vers les femmes est la migration vers les grandes villes et ses conséquences. Les femmes y sont en effet majoritaires. Cependant, moteur économique, dominant largement le commerce, elles y sont marginalisées et souffrent de l'inégalité des revenus.

Malgré le principe d'égalité de droit entre les hommes et les femmes prôné par presque toutes les constitutions du monde, la femme, et la femme haïtienne en particulier, demeure marginalisée et discriminée.

LA FEMME DANS LA GESTION DES RISQUES

« *En cas d'agression naturelle ou anthropique, les individus et les communautés réagiront selon qu'ils se perçoivent comme acteurs de leur devenir ou comme sujets passifs* » (HAÏTI- Bilan commun de pays). Il en est de même en matière de gestion de risques.

En matière de gestion de risques, le rôle de la femme est souvent occulté.

En ce qui a trait à la participation, les femmes se retrouvent à toutes les étapes du cycle des désastres. Elle est sur représentée dans les activités post-désastres d'assistances telles la préparation d'aliments, l'approvisionnement manuelle de l'eau, la distribution de vêtements ou de rations alimentaires. Elle est sous représentée au niveau décisionnel. Dans la Caraïbe, nous retrouvons de plus en plus de femmes responsables national de programmes de gestions de risques et de désastres (Haïti, Jamaïque, Belize...). Cependant, le rapport femmes/hommes est loin d'être 1 pour 3. Au niveau communautaire, cette disparité est encore plus grande. En Haïti, sur 520 personnes formées au niveau de comités communaux de gestion des risques et des désastres seulement 19.5% sont des femmes. Cette situation est la résultante des critères de sélection et du rôle joué par les femmes à ce niveau. Il existe ici un gap important entre les énoncés politiques et leur application. Il est souvent évoqué pour justifier cet état de

fait le manque de formation ou de disponibilité en temps des femmes. Cependant, elles ont prouvé leur disponibilité et leur capacité tant au niveau des organisations féminines, des organisations politiques, des coopératives qu'elles gèrent ou dont elles font parties.

Les Femmes jouent un rôle très important dans la gestion de l'environnement tant physique qu'humain et par conséquent influent sur la survenue et la magnitude d'un désastre. Les points suivants, se référant au « rôle traditionnel » qui leur sont attribués, le mettent en évidence et permettent d'orienter leur intervention et la prise de mesures visant la gestion des risques :

- Alimentation – Les femmes, en déterminant les produits de consommation, agissent sur la production agricole et l'élevage, donc, sur l'environnement. Leurs actions ont pour but d'apporter aux siens, au meilleur coût, les nutriments qui assurent leur croissance, leur survie, leur bien-être. Les moyens de production utilisés peuvent être cause de dégradation de l'environnement. L'élevage de caprin (cabri) en montagne ou la culture du pois sur les pentes abruptes en sont des exemples. Elles entretiennent et protègent, par tous les moyens disponibles, les jardins potagers, les bosquets au tour de leur maison.

En décembre 2000, 29 décès en rapport avec la consommation inadéquate de l'Akee ont été enregistrés dans le Nord d'Haïti (Ville de Milot). L'arbre est très répandu au niveau du département. Sa coupe entraînerait un déséquilibre écologique. Les femmes ont lutté pour leur conservation d'une part et se sont portées volontaires d'autre part pour assurer l'éducation des utilisateurs, surveiller la cueillette et la vente des fruits.

- Utilisation de l'énergie – Au foyer, l'énergie est utilisée pour la cuisson, l'entretien des vêtements, l'éclairage. Dans 71% des cas, elle est produite à partir du bois. Cette utilisation contribue au déboisement et à l'érosion. La femme, particulièrement en milieu rural où l'usage du bois est la plus grande, n'a souvent pas accès à l'information permettant une réduction de la consommation et aux sources d'énergies alternatives (manque de connaissance et de moyens financiers). Quand elle dispose de moyens, attachée à son environnement, elle le protège.

Rappelons que la réalisation de la plus part des activités domestiques dépendent de l'énergie (bio-énergie) des filles et des femmes.

- Gestion des déchets – L'évacuation des résidus solides représente un véritable problème pour les municipalités. Elles en assurent le ramassage à 42% à la capitale et à 39% dans les villes secondaires (OPS/OMS, UNICEF – 1997). La séparation des débris et l'utilisation des biodégradables dans la fabrication du compost, par exemple, est peu répandue et le plus souvent à la charge des femmes. Responsables de la propreté de l'habitat et de son environnement immédiat, les femmes brûlent, déversent dans les courants d'eau (canalisation, ravin, rivière) ou entassent le plus loin possible les débris non collectés.

La construction et l'utilisation de latrines dépendent de l'éducation reçue et transmise par la femme et de ses moyens économiques.

- Santé – Le bien être de la famille tombe dans leur champ de responsabilités. Avec ses maigres moyens, elles s'évertuent à offrir au pays des citoyens capables de lui assurer son présent et transformer son futur.

Au point de vue santé, elles se sacrifient pour les siens. Elles sont les dernières à se servir à manger, à aller au lit et à la visite médicale. Son état de santé s'en ressent. 12% des femmes haïtiennes ont un indice de Masse Corporelle inférieur à 18,5kg/m². Toujours selon EMMUS II, 55% des femmes ont un taux d'hémoglobine inférieur à 12,0g/dl. De ce groupe 19% l'ont à un niveau inférieur à 10,0g/dl. Des actions urgentes doivent être entreprises par et pour elles pour corriger cet état de fait et en prévenir les conséquences néfastes.

- Education – Gardiennes des traditions et des connaissances familiales, elles les transmettent aux générations futures et veillent farouchement à ce que leurs enfants aient la meilleure éducation possible.

Cette liste pourrait longtemps encore s'allonger. **Investir dans la femme** en matière de gestion des risques est donc **une stratégie payante**.

INTEGRATION DU GENRE DANS LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RISQUES

« Pour répondre aux exigences de la protection et de la valorisation de l'environnement, il convient de concevoir une stratégie qui fusionne aux différents niveaux d'intervention les préoccupations de la politique de population, de la politique environnementale, et des politiques économiques, sociales et culturelles ».

Pour une personne qui vit au jour le jour, la nécessité de prendre des précautions pour éviter les conséquences d'actes ponctuelles ne se pose pas. La planification de la famille, par exemple, exige une vision linéaire, une collaboration entre les partenaires et une garantie de prise en charge de la vieillesse. De même, la responsabilité de la dégradation de l'environnement, sa restauration, une bonne gouvernance ne peuvent être attribués à un groupe ou même à un secteur de la vie nationale. Une stratégie visant la construction de communautés résistantes aux désastres nécessite une vision du futur et requiert une action collective de longue haleine.

Gérer les risques contribuent au développement durable. *« Il est admis actuellement que les programmes qui perpétuent l'inégalité entre les sexes sont un frein au développement ».*

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS POUR PROMOUVOIR LA REDUCTION DES DESASTRES ET LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT DANS UNE PERSPECTIVE DE GENRE

« *Une ville se pense, se prévoit, se soigne comme un être cher* » (Albert Mangones). Il en est de même d'un pays. Le développement d'une identité nationale, le rejet systématique de l'exclusion, la réduction de l'insécurité liée à la pauvreté et aux faiblesses institutionnelles sont des passages obligés pour ceux qui oeuvrent à la valorisation et à la protection de notre environnement, à la gestion des risques.

Un partenariat réel entre l'état et la société civile, la conjugaison des efforts, sans discrimination de toutes les forces nationales et, régionales doit se concrétiser pour atteindre un développement durable. Des diagnostics on en a fait. Des plans stratégiques sont bâtis (HAITI : Plan d'action pour l'environnement – Juin 1999, Plan National de gestion des risques et des désastres - Février 2001). Ils comprennent des actions porteuses de succès telles:

- Education pour tous (chance égale pour les deux sexes) et développement des ressources humaines ;
- Inclusion des femmes dans des activités bio économiques ;
- Sécurité alimentaire – sécurité foncière ;
- Recensement et révision des lois inéquitables en matière de genre ;
- Promotion d'énergies nouvelles ;
- Promotion d'activités visant le ralentissement de la croissance de la population ;

Et j'en passe... **Il s'avère actuellement impératif d'aller de l'avant, de rendre les plans opérationnels et de mobiliser les ressources nécessaires à leur réalisation à travers un système participatif ou les responsabilités entre tous les acteurs s'équilibre.**

BIBLIOGRAPHIE

- HAITI – Bilan commun de pays – Octobre 2000
Imprimerie Deschamps
- HAITI – Plan d’action pour l’environnement – Juin 1999
Imprimerie Deschamps
- Plan National de gestion des risques et des désastres – Ministère de l’Intérieur et des collectivités territoriales - Février 2001
- Plan Santé désastres – Ministère de la Santé Publique et de la Population. *Non publié*
- HAITI – Ressources naturelles, Environnement: Une nouvelle approche – Edmond Magny
Edition Deschamps
- La gestion de l’environnement en Haïti- Réalités et Perspectives – PNUD/HAI/02/001
- Investir dans l’Humain, livre blanc de Fanmi Lavalas sous la direction de Jean-Bertrand Aristide – décembre 1999
- HAITI – Enquête Morbidité, Mortalité et utilisation des services 2000 (EMMUS III) - Ministère de la Santé Publique et de la Population
- La femme travailleuse : Nouveau protagoniste – ISBN : 980-6270-28-2 - FLATES
- Données statistiques : Institut Haïtien de Statistique et d’Informatique (IHSI)